

Responsable d'équipe « Elections Professionnelles 2022 »

Merci d'avoir accepté ce rôle indispensable. En effet dans le contexte (casse de la Fonction Publique, de l'Ecole Publique, des retraites qui arrivent, salaires en berne...), un signal fort doit être envoyé par les personnels. Cela passe par les mobilisations mais aussi par le vote aux Elections Professionnelles pour affirmer :

« *Nous voulons être écoutés, et donc avoir des représentant.es !* » « *Nous voulons la fin de l'opacité des opérations de carrières et de mutation et l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique* ». « *Nous voulons la reconnaissance des métiers, du salaire, des recrutements, etc..* » **D'où viser le 100% de votants, et le maximum de votes FSU.**

En 2018, l'Education Nationale n'a voté qu'à 42.7%, d'autres ministères bien plus (Economie 73%, Armée 69%, Intérieur 82%..) cela fait que le MEN est moins pris en compte dans l'ensemble. On pourrait aussi regarder à l'intérieur du MEN, les inspecteurs votent à 70%, les PERDIR à 81%, les profs à moins de 50%, encore une fois il y a sous représentations dans les votes.

D'où l'importance que tous les personnels votent : Agents de services, administratifs, infirmiers, vie scolaires (AED) , AESH, enseignants et j'en passe.. Organisons nous collectivement pour relever le défi de la participation !

1. Organisation

Des équipes se constituent pour permettre un vote massif dans tous les établissements. Une **réunion en visio** aura lieu un peu avant la semaine des élections pour caler l'organisation précise.

2. En NOVEMBRE : Ouvrir son espace électeur

Un mail a été envoyé **sur les boîtes professionnelles le 13/10** pour objet « Ouverture du portail Elections Professionnelles » par « Elections Professionnelle 2022 ».

Il y a un lien pour aller ouvrir son espace électeur.

Vous pouvez aussi aller directement sur <https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/accueil>

Il faudra entrer un mot de passe (ne pas hésiter à le prendre en photo si non habituel), ainsi qu'une question « mystère » en cas de perte de mdp et vous pourrez retourner sur cet espace ensuite avec votre :

- Adresse de messagerie professionnelle
- Mot de passe créé

Vous voilà prêts pour voter dès le 1^{er} Décembre !

3. En NOVEMBRE Récupérer sa « notice de vote » contre émargement dans les établissements

Une « **notice de vote** » vous sera remise à partir du 7 Novembre, la garder précieusement, voire la photographier pour être sûr de ne pas la perdre. Il sera toujours possible de réaliser une procédure de renouvellement des codes, mais ça prend un peu de temps. Muni de cette notice de vote, vous pourrez aller sur votre espace électeur pour voter (l'espace peut être ouvert jusqu'au 8 Décembre, mais c'est toujours du temps de gagner que de le faire avant!)

Vous et vos collègues sont prêts pour le 1^{er} Décembre 8h00 pour aller voter !!!

Tableau de qui vote quoi (chercher pour tous les personnels) (explication rapide des instances) et revendications FSU pour dire aux collègues.

JE VOTE SNEP, JE CLIQUE FSU !



| | CAP Académique | CAP Nationale | CCP académique | Comité Social d'Administration Académique | Comité Social d'Administration Ministériel |
|--|----------------|---------------|----------------|---|--|
| Professeur-e d'EPS titulaire CE d'EPS titulaire | JE VOTE | JE VOTE | X | JE VOTE | JE VOTE |
| Agrégé-e titulaire | JE VOTE | JE VOTE | X | JE VOTE | JE VOTE |
| Stagiaire | X | X | X | JE VOTE | JE VOTE |
| Contractuel-le | X | X | JE VOTE | JE VOTE | JE VOTE |
| ECA | X | X | JE VOTE | JE VOTE | JE VOTE |

Du 1^{er} au 8 décembre,

▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀
avec les syndicats de la FSU











